

France-Beauvais: Primary school construction work**OJ S 21/2016 30/01/2016****Contract notice****Works****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Beauvais — ST

National registration number: 21600056200019

Postal address: 1 rue Desgroux, BP 60330

Town: Beauvais

Postal code: 60021

Country: France

For the attention of: Mme Cayeux Caroline, maire

Telephone: +33 344794000

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://mp.beauvaisis.fr>Address of the buyer profile: <http://mp.beauvaisis.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Ville de Beauvais: services techniques direction de l'administration

Postal address: 70 rue de Tilloy

Town: Beauvais

Postal code: 60000

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Ville de Beauvais:

services techniques direction de l'administration

Postal address: 70 rue de Tilloy

Town: Beauvais

Postal code: 60000

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Le marché a pour objet les travaux de rénovation intérieure des locaux de l'école élémentaire Aragon, située rue Haendel à Beauvais.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: rue Haendel, 60000 Beauvais.

NUTS code FR222 Oise

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'Ensemble des travaux est traité par voie de procédure adaptée, en vertu de l'article 28 du Code des Marchés Publics, en six lots séparés comme suit:

Lot 1: démolition — gros oeuvre — carrelage.

Lot 2: électricité.

Lot 3: cloison-doublage-plafonds-faux plafonds.

Lot 4: plomberie sanitaire.

Lot 5: peinture — revêtement de sol.

Lot 6: menuiseries intérieures bois.

Le marché ne comporte pas de tranche.

Les variantes sont admises et seront soumises à approbation et validation du Maître d'oeuvre, néanmoins le candidat devra répondre à la solution de base.

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

La Ville de Beauvais se réserve le droit de ne pas donner suite à un, plusieurs ou à l'ensemble des lots.

II.1.6. CPV code(s)

45214210 Primary school construction work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La Ville de Beauvais se réserve le droit d'organiser des phases de négociation suite à la remise des offres. Ces négociations se feront par échange de fax, de mail ou de courrier avec accusé réception et pourront porter sur tous les éléments de l'offre y compris le prix. Les candidats auront alors un délai imparti à compter de la date de réception (figurant sur l'accusé de réception) pour formuler leurs observations complémentaires et modifier éventuellement leur offre.

En cas de non réponse dans les délais, la Personne responsable des Marchés publics retiendra, de droit, les conditions arrêtées dans les offres initiales des candidats pour établir son comparatif.

En cas d'absence d'offre ou si toutes les offres déposées sont inappropriées, la ville de Beauvais se réserve le droit de recourir à un marché négocié sans publicité en sans mise en concurrence conformément à l'article 35-ii du Code des marchés publics.

Pour établir sa proposition technique et son offre de prix, l'entreprise prendra contact avec le technicien responsable pour réaliser une visite obligatoire sur place

les travaux des lots 2, 3 et 5 comprennent une clause d'insertion par l'activité économique obligatoire comme suit:

56 heures de travail pour le lot n° 2 électricité.

67 heures de travail pour le lot 3 cloison, doublage, faux-plafonds.

97 heures de travail pour le lot 5 peinture et revêtement de sol.

se reporter aux articles 4 — 6 — 20 et 27 du cahier des clauses administratives particulières.

L'annexe « insertion par l'activité économique » devra être jointe à l'acte d'engagement des lots concernés. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition sera irrecevable pour non-conformité au cahier des charges.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 5 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

1) Short description

Démolition — gros oeuvre — carrelage.

2) CPV code(s)

45431000 Tiling work

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

1) Short description

Électricité.

2) CPV code(s)

45212000 Construction work for buildings relating to leisure, sports, culture, lodging and restaurants

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 3

1) Short description

Cloison — doublage — plafonds — faux plafonds.

2) CPV code(s)

45421152 Installation of partition walls

- 3) Quantity or scope**
- 4) Indication about different time frame or duration**
- 5) Additional information about lots**

Lot No: 4

- 1) Short description**
Plomberie sanitaire.
- 2) CPV code(s)**
45330000 Plumbing and sanitary works
- 3) Quantity or scope**
- 4) Indication about different time frame or duration**
- 5) Additional information about lots**

Lot No: 5

- 1) Short description**
Peinture — revêtement de sol.
- 2) CPV code(s)**
45442121 Painting work of structures
- 3) Quantity or scope**
- 4) Indication about different time frame or duration**
- 5) Additional information about lots**

Lot No: 6

- 1) Short description**
Menuiseries intérieures bois.
- 2) CPV code(s)**
45421000 Joinery work
- 3) Quantity or scope**
- 4) Indication about different time frame or duration**
- 5) Additional information about lots**

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les paiements interviendront au fur et à mesure de l'état d'avancement des travaux sur présentation de factures après acceptation par le maître d'oeuvre aux conditions fixées à

l'article 91 du code des marchés publics.

Le taux des intérêts moratoires applicables en cas de dépassement du délai maximum de paiement est le taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8,05 points. A ces intérêts moratoires, s'ajoute l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 EUR.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

— déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.

— déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

— document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir dans son pays d'origine le service concerné.

— formulaire Dc1, lettre de candidature _ habilitation du mandataire par ses co-traitants.

(disponible à l'adresse suivante: http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)

— formulaire Dc2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

(disponible à l'adresse suivante: http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

— bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.

— présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

— échantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2.

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix %. Weighting 60

2. Valeur technique de l'offre %. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

ST-txAragon

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.2.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://mp.beauvaisis.fr>

Critères d'attributions:

Attention:

Visite obligatoire sur place le mercredi après midi — merci de prendre rendez-vous avec M. Stéphane Vibert au 03 44 10 5265 ou svibert@beauvais.fr

Unité monétaire utilisée, l'euro. tout intéressé peut contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence par le biais d'un référé précontractuel (article L 551-1 du code de justice administrative) jusqu'à la signature du marché objet de la présente procédure;

— tout intéressé dispose d'un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication des actes détachables du marché objet de la présente procédure pour contester ceux-ci par le biais d'un recours pour excès de pouvoir. Toutefois, les concurrents évincés à l'obtention du marché se verront opposer l'irrecevabilité de leur recours dès lors que le marché aura été désigné. (articles R 421-1 et suivants du code de justice administrative, Conseil d'état, 16.7.2007, Société TROPIC Travaux Signalisation, Req. no 291545).

— tout intéressé dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence, dans le cadre d'un référé contractuel (article L 551-13 du code de justice administrative), sauf pour le requérant à avoir saisi le juge du référé précontractuel. Ce délai est prorogé jusqu'à l'échéance d'un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence de publication de l'avis d'attribution susmentionné. Toutefois, ce recours n'est pas ouvert si l'intéressé a été mis à même de contester un tel manquement par l'exercice d'un référé précontractuel du fait de la publication par le pouvoir adjudicateur de son intention de conclure le contrat et de son abstention de procéder à la signature de ce contrat durant une période de 11 jours suivant cette publication.

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du code des marchés publics dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

L'offre choisie sera l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères pondérés suivants:

Valeur technique de l'offre: 40 %

Elle sera appréciée au vu d'un mémoire technique réalisé par le soumissionnaire et plus particulièrement relatif aux points suivants:

La présentation du mémoire technique

L onglet 1 — principales fournitures Prevues

L onglet 2 — notes méthodologiques de mise en œuvre technique

L onglet 3 — notes méthodologiques de chantier

L onglet 4 — moyens mis en œuvre pour ce chantier.

L onglet 5 — délais.

Pour la sous pondération de la Valeur technique: voir le contenu du mémoire technique.

Valeur financière de l'offre: 60 %

Le montant de l'offre tel qu'il résulte de l'acte d'engagement et de ses annexes.

La note attribuée pour ce critère est donnée par la formule:

$$\text{Note} = ((60 + f) / 2) - (((\text{offre} - \text{offre mini}) / d) * F)$$

Dans laquelle:

m = moyenne des offres

d = écart entre l'offre la plus chère et l'offre la moins chère

$f = ((d/m) * (60/2)) * 1,5$

offre = offre notée

offre mini = offre la moins chère

Attention: le coefficient multiplicateur (1,5) est susceptible d'être modifié en cas d'écart important de prix entre l'offre la plus chère et l'offre la moins chère. (écart supérieur à 4 fois le prix de l'offre mini).

Les entreprises devront fournir tous les éléments nécessaires au jugement de leur offre compte tenu des critères énoncés ci-dessus.

En cas d'équivalence des offres, la Commission utilisera, pour départager les soumissionnaires, le droit de préférence décrit à l'article 53 — IV du Code des Marchés Publics.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 27.1.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Amiens

Postal address: 14 rue Lemerchier, Cedex 01

Town: Amiens

Postal code: 80011

E-mail: greffe.ta-amiens@juradm.fr

Telephone: +33 322336170

Fax: +33 322336171

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Cf. adresse du tribunal administratif à l'adresse ci-dessus.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

27.1.2016